

(ENCORE) UNE AGRESSION D'AAS SANS BINOME

La CFTC SURVEILLANCE, ALERTE la direction suite à une énième agression d'une AAS isolée

Une agression a eu lieu sur une agente travaillant seule au filtrage en mairie d'arrondissement.

Il est inadmissible qu'un agent en uniforme soit seul pour effectuer son travail.

La direction avait pourtant déclaré en 2016, à l'arrivée des AAS DEVE dans une nouvelle direction (la DPSP) que :

- Tous les AAS - parcs, mairies, et médiateurs - travailleraient en BINOME (voire plus, dans les secteurs très fréquentés et/ou de grande surface) ;
- En cas de travailleur isolé, celui-ci serait renforcé par un équipage PM.

La CFTC renouvelle son alerte et son engagement contre le travail isolé.

Il est impensable qu'après tout le travail de sensibilisation et de rappel à la réglementation, la DPMP en soit encore là.

Nous réclamons sans délai le binomage obligatoire pour les AAS.

Pas de sécurité au rabais pour la sécurité des agents !

Si vous vous trouvez en position de travailleur isolé, **vous pouvez remplir le registre hygiène et sécurité et faire valoir votre droit de retrait.**

*Claude ROYER : claire.royer@paris.fr | 06 44 88 35 49
Délégué CFTC en charge de la Surveillance, élu titulaire au CT DPMP*

Toujours mobilisée, la CFTC à vos côtés



1919 - 2022 - Depuis plus de 100 ans, la CFTC, un syndicalisme constructif au service des femmes et des hommes